

Le Pays viennois rejoint la gouvernance métropolitaine

Le 2 juillet dernier, la Communauté d'agglomération du Pays viennois a rejoint le dispositif de gouvernance mis en place par Saint-Etienne Métropole, le Grand Lyon et la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, visant à constituer un ensemble urbain à dimension européenne. Le G3 initié en 2009 par les trois présidents des agglomérations est devenu G4 constituant ainsi un territoire de plus de deux millions d'habitants.

Les quatre présidents prévoient de collaborer et de coordonner leurs services pour porter des projets ambitieux favorisant le rayonnement du territoire, comme l'élaboration d'un schéma d'accueil des entreprises commun, la valorisation des filières d'excellence ou encore la promotion des grands événements culturels. De même, ils s'attacheront à développer un réseau de transports en commun à l'échelle de

la métropole pour répondre aux attentes des habitants qui franchissent quotidiennement les limites administratives des agglomérations pour leurs trajets domicile-travail. Enfin, ils souhaitent valoriser et préserver la richesse et la diversité de l'agriculture périurbaine.

Contact : Anne Dubromel, directrice de la Région urbaine de Lyon.
Tél. : 04 78 93 99 69
adubromel@regionurbainedelyon.fr

NORD-ISÈRE

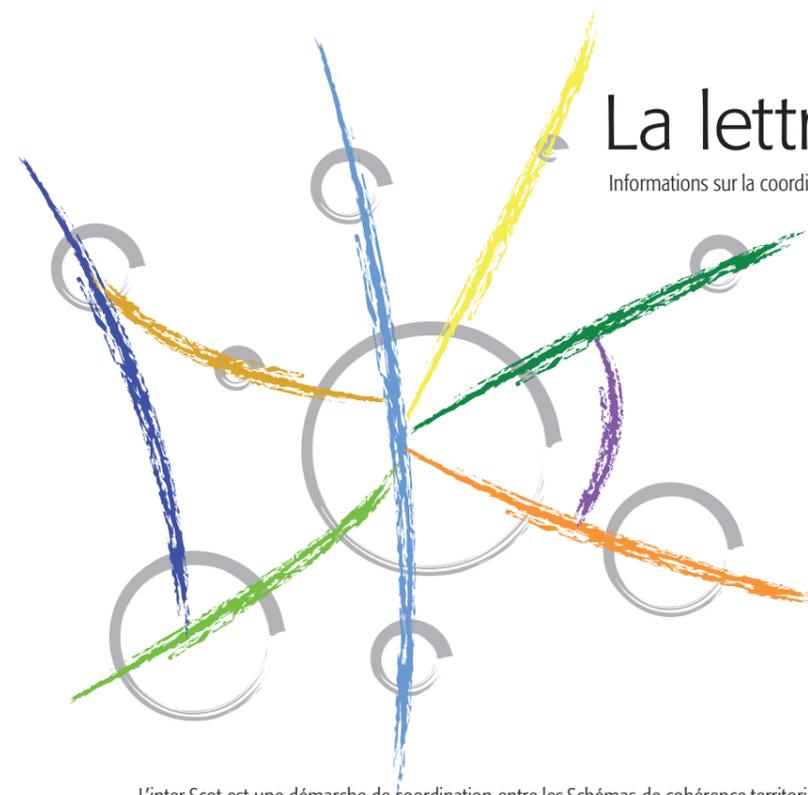
Des rencontres pour un territoire à enjeux

Le conseil général de l'Isère a organisé, le 2 juillet à Bourgoin Jallieu, les premières Rencontres du Nord-Isère. Les quatre tables rondes de la journée ont permis d'évoquer les principaux défis auxquels est confronté le territoire. Composé de cinq territoires (Isère rhodanienne, Porte des Alpes, Haut-Rhône dauphinois, Vals du Dauphiné et Bièvre Valloire), le Nord-Isère compte 222 communes. Depuis

20 ans, le territoire a connu un développement rapide dans la mouvance des agglomérations périphériques et plus particulièrement de la métropole lyonnaise. Les évolutions se traduisent par une forte croissance démographique, des mutations économiques, des temps de déplacements de plus en plus longs. Les questions des équipements, des services publics, des déplacements, des activités économiques ont ainsi été largement évoquées, avant une dernière table ronde consacrée aux « Stratégies pour le Nord-Isère ». Elle réunissait Gérard Collomb, Président de la Communauté urbaine de Lyon, André Vallini, Président du conseil général de l'Isère, Maurice Vincent, Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Etienne, Alain Cottalorda, Président de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, Christian Trouiller, Président de la Communauté d'agglomération du Pays viennois et Jacques Remiller, Maire de Vienne. Cette rencontre a permis de mettre en exergue les enjeux du territoire Nord-Isère en lien avec la gouvernance métropolitaine.

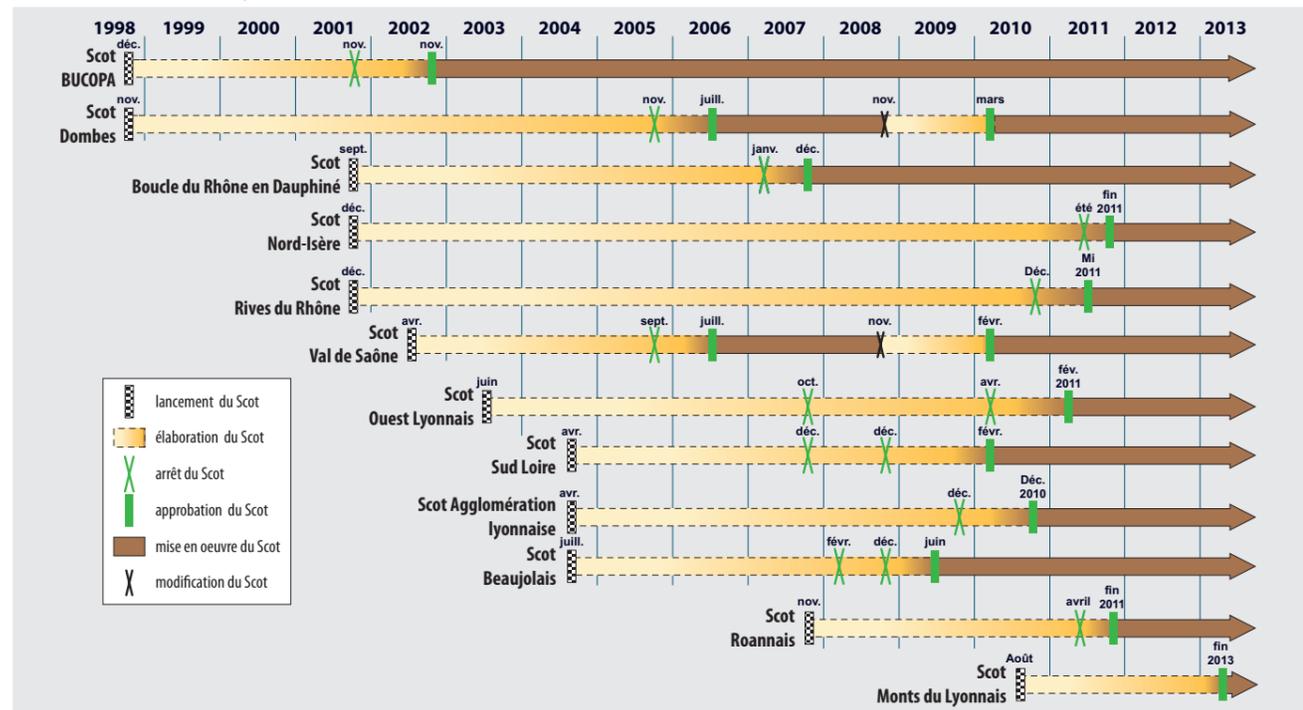
Agglomération lyonnaise
Beaujolais
Boucle du Rhône en Dauphiné
Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain
La Dombes
Monts du Lyonnais
Nord-Isère
Ouest lyonnais
Rives du Rhône
Roannais
Sud Loire
Val de Saône-Dombes

www.inter-scot.org



L'inter-Scot est une démarche de coordination entre les Schémas de cohérence territoriale situés dans un territoire où les interdépendances sont fortes. Créé en 2004, l'inter-Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise est le premier du genre et regroupe aujourd'hui 12 Scot, 830 communes et près de 3 millions d'habitants.

avancement des Scot



L'ensemble des études inter-Scot sont téléchargeables sur : www.inter-scot.org

Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise

Directeur de la publication : **Olivier Frérot**
Comité de rédaction : **Pamela Reymond, Sébastien Rolland** (coordination)
Assistance rédactionnelle : **Elizabeth Ballery** (BEPresse), **Sandra Marques**
Infographie : **Hervé Fayet, Philippe Capel**

18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83
www.urbalyon.org

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent.
n° ISSN 1769-7247 (version électronique) n° ISSN 1771-7345 (version papier)
Pour vous abonner à la version électronique ou pour transmettre vos remarques ou informations, envoyez un mél à inter-scot@urbalyon.org

inter-Scot actu

10^e RENCONTRE DES PRÉSIDENTS La dynamique métropolitaine renforcée

Le 6 mai dernier, les présidents des onze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise se sont réunis à Lyon, à l'invitation de Gérard Collomb, président du Sepal, pour la rencontre annuelle des présidents de Scot. Au programme de la rencontre : évoquer les acquis de cette démarche partenariale engagée depuis six ans et déterminer l'agenda 2010-2014 des travaux de l'inter-Scot.

Parmi les points évoqués, les présidents ont retenu l'émergence d'une « conscience métropolitaine », qui s'est déjà traduite par l'intégration d'un Chapitre commun métropolitain dans les différents Scot, garant d'une vision partagée sur les enjeux majeurs de la région métropolitaine.

Pour l'avenir, les présidents ont fixé trois grandes priorités :

- diffuser plus largement l'idée métropolitaine à l'intérieur des territoires, notamment auprès des intercommunalités et des communes ;
- renforcer le travail coopératif sur les espaces à enjeux aux limites des Scot, en particulier Saint Exupéry, l'A89/RN82 ;

- enfin, élaborer un schéma commercial dans la poursuite du travail déjà engagé sur la charte et un schéma fluvial à l'échelle métropolitaine.

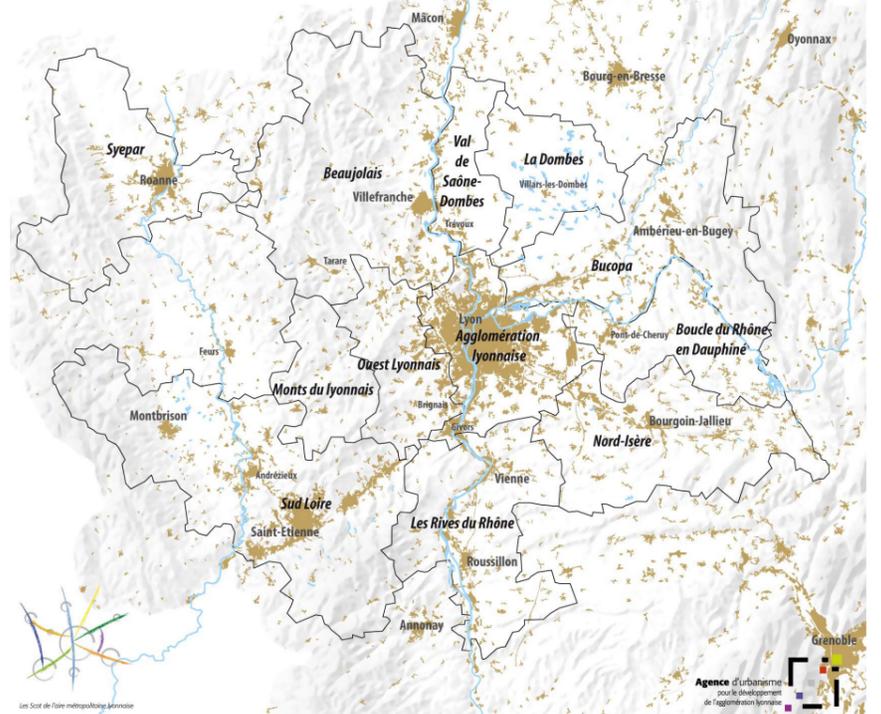
Ils ont également évoqué la nécessité de renforcer la gouvernance de l'inter-Scot et d'articuler cette démarche avec les autres initiatives prises dans le cadre de la gouvernance métropolitaine, en particulier celles portées

par le G4 (cf. rubrique « pour aller plus loin »), au sein de la Région urbaine de Lyon.

À l'issue de la journée, les onze présidents se sont en outre portés collectivement candidats à l'accueil, en juin 2011, des 7^{es} Rencontres nationales des Scot, à Lyon.

Contact : Sébastien Rolland, animateur inter-Scot. Tél. : 04 26 99 35 70
s.rolland@urbalyon.org

La nouvelle géographie de l'inter-Scot



Les Monts du Lyonnais ont intégré la démarche inter-Scot le 27 octobre 2010.

COMMERCE ET DÉMARCHE INTER-SCOT

Vers une charte d'aménagement commercial de qualité

Le commerce joue un rôle moteur dans l'organisation d'un territoire, la structure des déplacements, la vie quotidienne des habitants et l'économie locale. Confrontés à l'élaboration d'un Document d'aménagement commercial (Dac) pour leurs territoires respectifs, les Scot souhaitent définir les grandes orientations pour un urbanisme commercial de qualité. Ils ont sollicité l'aide des agences d'urbanisme pour la conduite de cette démarche.

Cette intention a été réaffirmée lors de la dernière rencontre des présidents, le 6 mai 2010. Les onze présidents des Scot ont non seulement décidé d'élaborer une charte métropolitaine pour un aménagement commercial durable et de qualité, mais ils se sont également mis d'accord sur le lancement d'un schéma commercial métropolitain.

Plusieurs objectifs sont assignés à cette charte : construire à l'échelle du territoire métropolitain un cadre de référence commun et des préconisations convergentes sur la qualité des opérations commerciales ; donner aux élus de terrain des éléments de négociation face aux porteurs de projets commerciaux ; fournir un document équivalent au Chapitre commun sur le thème des pôles commerciaux durables.

Par qualité d'une opération, il s'agit en fait de veiller aux effets induits des implantations commerciales sur le territoire : favoriser la mixité des fonctions et les liens avec la ville, contribuer à l'insertion architecturale du projet dans son environnement naturel et paysager, prévoir une desserte multimodale, privilégier les modes de déplacement les moins polluants. Par ailleurs, le bâti devra maîtriser la consommation d'énergie et la gestion de l'eau, faciliter la gestion des déchets, assurer un confort visuel.

La démarche comprend quatre temps : une information préalable des CCI comme relais face aux opérateurs ; un dialogue avec les opérateurs via un groupe test ; la rédaction d'une charte assortie d'une démarche de communication autour d'un Forum. Quant à la signature de la charte, les présidents de l'inter-Scot souhaitent qu'elle ait lieu avant la fin du premier semestre 2011 et, pourquoi pas pendant les Rencontres nationales des Scot à Lyon les 30 juin et 1^{er} juillet prochains.

Contacts : Xavier Laurent, chargé d'études commerce inter-Scot. Tél. : 04 78 63 43 05 - x.laurent@urbalyon.org

Michelle Ciavatti, chargée de mission Sepal. Tél. : 04 26 99 34 06 - mciavatti@grandlyon.org

la vie des Scot

Monts du Lyonnais

Un nouveau Scot

C'est officiel : la procédure de Scot sur le territoire des Monts du Lyonnais est lancée depuis le 31 août 2010. Ainsi en a décidé le vote du syndicat mixte créé en juin dernier. Le périmètre du Scot s'étend sur 33 communes, dont 9 situées dans la Loire. Il s'agit d'un schéma de cohérence et d'organisation territoriale inter-départemental, entre Rhône et Loire. «*Nous avons déjà démarré les partenariats avec les agences d'urbanisme et voté favorablement pour rejoindre l'inter-Scot. Nos priorités consisteront à recruter un chef de projet, et à lancer en parallèle la réflexion sur l'état des lieux du territoire, préalable à l'élaboration d'un diagnostic partagé par les élus des Monts du Lyonnais*», témoigne Régis Chambe, Président du Syndicat du Scot des Monts du Lyonnais. «*Nous comptons en outre nouer des collaborations approfondies avec les Scot des territoires limitrophes*», poursuit-il. Le souhait des élus des communautés de communes consisterait à adopter un schéma de cohérence et d'organisation territoriale avant les prochaines échéances municipales de 2014.

Hélène Gautron prend ses fonctions en tant que chef de projet Scot le 1^{er} février 2011.

Contact : Marie Bourgeois, mise à disposition du Syndicat du Scot des Monts du Lyonnais. Tél. : 04 78 19 08 61 direction@simoly.fr

Loire Centre

Scot en projet

Un nouveau Scot est sur la rampe de lancement, à l'initiative des sept communautés de communes de Loire-Centre (Balbigny, Feurs en Forez, Montagne du Haut Forez, Pays d'Astrée, Pays entre Loire et Rhône, Vals d'Aix et d'Isable et Collines du Matin). L'arrêté préfectoral arrêtant le périmètre du Scot a été adopté. Une assemblée constitutive du syndicat mixte devrait se tenir à l'initiative des élus des communautés de communes d'ici la fin du premier trimestre 2011. Ce territoire représente 93 communes soit plus de 67 000 habitants. Il joue un rôle de trait d'union entre la région stéphanoise et le Roannais, et entre les régions lyonnaise et clermontoise.

Contact : Hélène Geindre, directrice générale. Tél. : 04 77 62 77 62 hgeindre@copler.fr

Ouest lyonnais

Le Scot bientôt approuvé

Après un long travail avec les services de l'Etat, le Scot a finalement été arrêté le 7 avril 2010. La consultation des personnes publiques associées a abouti à un avis favorable de l'Etat, et l'enquête publique a été achevée fin octobre. «*La commission d'enquête nous a remis son rapport en décembre. L'approbation du Scot devrait suivre en février 2011*», annonce Véronique Couzon, chef de projet. Recrutée en mars dernier pour succéder à Bernard Mosetti, dont le départ à la retraite est prévu pour mars 2011, elle était auparavant en charge des dossiers de l'aménagement du territoire, de l'habitat et de l'agriculture, pour la Communauté de communes des Vallons du Lyonnais. Ses missions prioritaires consisteront à conseiller les communes concernées par le Scot de l'Ouest lyonnais dans l'élaboration de leur PLU, mettre en place des observatoires pour assurer le suivi du Scot, à finaliser l'élaboration d'une politique environnementale et agricole, en lien avec le conseil général (dans le cadre de sa compétence Penap), la Chambre d'agriculture et l'Agence d'urbanisme afin d'identifier et de préserver les territoires fragilisés. Un document d'aménagement commercial est également en cours.

Contact : Véronique Couzon, chef de projet. Tél. : 04 78 48 37 47 v.couzon@ouestlyonnais.fr

Bugey-Côtière Plaine de l'Ain

Le Dac en bonne voie

La rédaction du document d'aménagement commercial est en phase finale, pour une adoption prévue en conseil syndical en début d'année 2011. «*L'élaboration du Dac nécessite un temps de maturation et de concertation locale important, car ce document doit prendre en compte des intérêts, parfois divergents, entre tous les acteurs du territoire*», commente Olivier Premillieu, chef de projet du Scot Bucopa. C'est à cette tâche ambitieuse que s'est attelé le Scot. À partir du diagnostic et de la stratégie dessinée par le cabinet lyonnais AID Observatoire, un pré-document définitif a été élaboré. Le futur Dac veillera notamment au respect des grands équilibres entre pôles commerciaux et commerces de proximité, à conforter le rôle structurant des pôles commerciaux majeurs, tout en veillant à préserver un maillage fin et une dynamique commerciale au niveau des territoires ruraux.

Contact : Olivier Premillieu, chef de projet. Tél. : 04 74 61 90 10 opremillieu.smbucopa@wanadoo.fr

Rives du Rhône

Fin de la phase de concertation sur le projet de Scot

Les élus ont arrêté le Scot le 14 décembre 2010 après une fin d'année marquée par une période de concertation qui s'est ouverte en septembre 2010, pour se poursuivre jusqu'en décembre. Cette étape est d'autant plus délicate que le périmètre du Scot est vaste : 958 km², pour 80 communes et 170 000 habitants. Il s'agit du seul Scot en France à couvrir cinq départements (Isère, Rhône, Loire, Drôme, Ardèche). «*Plus de 500 personnes se sont déplacées au cours des réunions de présentation, avec une bonne représentation des habitants qui ont bien pu exprimer leurs positions, démontrant ainsi, s'il en était besoin, toute l'utilité de cette démarche*», déclare Cédric Le Jeune, chef de projet du Scot.

Prochaines étapes en vue : la consultation des personnes publiques associées, l'enquête publique, avant l'approbation du Scot, souhaitée pour l'été ou la rentrée 2011.

Et élargissement du périmètre du Scot

Aussitôt ces étapes achevées, le Scot des Rives du Rhône devrait se remettre au travail pour adapter le projet de territoire à un nouveau périmètre. Le Scot du bassin d'Annonay, représentant 36 communes pour 52 000 habitants, devrait en effet rejoindre les Rives du Rhône en 2012.

Contact : Cédric Le Jeune, chef de projet. Tél. : 04 74 48 64 71 - clejeune@scot-rivesdurhone.com

Roannais

Une nouvelle chef de projet

Karen Dussud, 35 ans, issue d'un bureau d'études, a pris la suite de Pierre Dallery depuis août 2010 en tant que chef de projet du Scot du Roannais. Elle aura pour missions de mener à son terme la procédure de Scot engagée, et notamment de réaliser la consultation des personnes publiques associées, la procédure d'enquête publique, préalables à l'approbation définitive du Scot. Le document d'aménagement commercial sera également intégré au projet de Scot. En parallèle, une étude sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable sera réalisée en 2011 sur les territoires du Scot du Roannais et du Scot du Sornin.

Contact : Karen Dussud, chef de projet. Tél. : 04 77 68 96 00 kdussud@scotroannais.fr

Nord-Isère

Le territoire met en place un appui aux collectivités

Pour faciliter la mise en œuvre du Scot, le syndicat mixte a mis en place une mission d'appui aux collectivités locales. Magguy Baccam en est la responsable. Cette nécessité s'est vite imposée, le territoire est composé de nombreuses communes rurales disposant rarement des compétences d'un urbaniste en interne. Il s'agit d'apporter un appui méthodologique ou un conseil ponctuel sur les projets d'aménagement et d'urbanisme. «*Nous intervenons à la demande des collectivités et venons en appui pour la rédaction du cahier des charges, l'analyse des offres pour le choix des prestataires, le contenu et le suivi d'une étude... Nous travaillons avec les élus et les bureaux d'étude pour que le projet ou le PLU soit compatible avec le Scot*».

L'intervention est d'autant plus appréciée qu'elle peut bénéficier d'une aide financière dans le cadre du Contrat de développement durable Rhône-Alpes pour des études à caractère pré-opérationnel intégrant une démarche de qualité. Depuis 2009, cet accompagnement spécifique a concerné 14 projets : greffe de centre-bourg, requalification d'entrée de ville, aménagement de nouveau quartier...

Contact : Magguy Baccam, chargée de mission. Tél. : 04 74 33 52 71 m.baccam@scot-nordisere.fr

Beaujolais - Val de Saône

Un Dac à l'échelle de deux Scot

Les Scot du Beaujolais et Val de Saône-Dombes se sont lancés en 2010 dans l'élaboration d'un document d'aménagement

commercial commun aux deux territoires. Une enquête a d'ores et déjà été engagée cet été et des ateliers organisés à l'automne pour la réalisation du diagnostic. Le Dac permettra de définir les zones d'aménagement commercial pour les documents locaux d'urbanisme. Cette initiative commune permet de mutualiser les frais d'études, tout en organisant la réflexion de façon complémentaire entre deux bassins de vie limitrophes.

Michel Senelet, chef de projet, Scot Beaujolais. Tél. : 04 74 65 74 41 - msenelet.scotbeaujolais@wanadoo.fr
Laurine Colin, chef de projet, Scot Val de Saône. Tél. : 09 64 20 70 32 - syndicatmixtevaldesaone@orange.fr

Agglomération lyonnaise

Approbation du Scot de l'agglomération lyonnaise

Les élus du Sepal ont approuvé le 16 décembre 2010 le Scot de l'agglomération lyonnaise. Il remplace le Schéma directeur de 1992. Ce document définit le nouveau cadre de développement des 72 communes de l'agglomération pour les 20 prochaines années. Le Scot est porteur d'un modèle de développement qui conjugue croissance économique et démographique, respect de l'environnement, équité sociale et solidarité territoriale. Le Scot entre maintenant en phase de mise en œuvre et de suivi. Une nouvelle étape pour construire avec l'ensemble des acteurs une agglomération attractive, solidaire et durable, moteur d'une métropole multipolaire.

Contact : André Chassin, directeur. Tél. : 04 26 99 34 03 achassin@grandlyon.org



Approbation du Scot de l'agglomération lyonnaise le 16 décembre 2010